

Un gouvernement sans drames, mais sans souffle collectif

Conseil d’État Le collège exécutif cantonal fonctionne sans conflits majeurs, mais le nombre de projets de loi déposés a chuté d’un quart.

Marc Bretton

Ces dernières semaines, la «Tribune de Genève» a dressé les bilans départementaux des élus de 2023, rejoints depuis décembre par Nicolas Walder.

Que voit-on? Des responsables appliqués menant leur barque avec plus ou moins de facilité face à un Grand Conseil de plus en plus rétif et une conjoncture plus qu’incertaine. Peuvent-ils au moins s’appuyer sur le catalyseur du collectif pour avancer? C’est la question qu’on examine ici. Et le verdict est douteux. Depuis la mise sous toit de la baisse d’impôt de 2024 et de ses compensations variées, le Conseil d’État ne semble guère tenté par des projets collectifs.

— **Un collège qui fonctionne...** «On a connu par le passé des Conseils d’État à couteaux tirés. Ce n’est pas le cas de celui-ci, d’autant moins que le départ d’Antonio Hodgers, dont on sait qu’il ne s’entendait pas avec Pierre Maudet, apaise la situation», explique Pierre Nicollier, président du PLR. De fait, le gouvernement semble tenir la route: les critiques restent contenues. Et si en début de législature, la polémique sur la nomination du directeur des HUG, puis la saga autour des restructurations à l’Office de la santé ont provoqué des tensions au sein du collège, c’était simplement la preuve que l’affaire Maudet, qui avait défrayé la chronique sous la précédente législature, restait dans les esprits.

Pour le reste, peu de tensions publiques évidentes. On en a vu lors de la présentation du budget 2025. Le magistrat Vert Antonio Hodgers affirme qu’il aurait voulu aller plus vite pour proposer des mesures d’économie vu l’arrivée de la crise. Sa prise de position inattendue lui a valu une rebuffade publique de la part de la ministre des Finances, Nathalie Fontanet.

On recense aussi des ruptures de collégialité. Ainsi, en avril 2024, Nathalie Fontanet, Anne Hiltbold et Delphine Bachmann s’expriment contre le droit de vote des étrangers. Fin 2024, les deux socialistes s’opposent à la baisse d’impôt. Début 2026, on note l’opposition de Thierry Apothéloz au plafonnement des subsides maladie. Lors de la présentation des comptes 2025, on a aussi entendu le conseiller d’État Pierre Maudet se prémunir à l’avance, en tout cas d’avantage que son collègue socialiste, des efforts d’économie qui pourraient être demandés aux départements en juin prochain.

Des clashes? Non. Ces épisodes ont été gérés dans les règles. Mais on voit bien que les tensions montent parallèlement à la dégradation des rentrées fiscales.

— **...Mais qui fuit la lumière** «On n’est pas à un stade où on peut dire que le Conseil d’État dysfonctionne. Mais fonctionne-t-il bien pour autant? Pas non plus.» C’est l’avis du député du Centre Sébastien Desfayes. Et effectivement, s’il n’y a pas de «clashes» publics, le collège ne respire pas l’énergie collective.

Symboliques, mais révélateurs, les points de presse suivant ses réunions hebdoma-



Le Conseil d’État genevois «in corpore» L’unité du gouvernement cantonal est mise à mal par des tensions budgétaires et l’approche des futures élections. Magali Girardin

daire

naires sont presque systématiquement remplacés par des communiqués vides de décisions significatives. Et quand il y en a, c’est l’esquive. Fin février, un simple point du communiqué annonce le soutien financier apporté à un arrachage historique des vignes à Genève. Même chose le 4 mars, sur la sécurité lors du G7.

Le portage politique est minimal. En février, c’est encore par communiqué que le gouvernement annonce la fin de l’indexation automatique des subsides maladie, qui touche des milliers de personnes. Même chose pour les fraudes électorales à Vernier. L’épisode met en cause le cœur de la démocratie, mais c’est la Chancellerie qui est envoyée au front.

Voilà pour l’intensité politique. Mais on peut aussi s’interroger sur le volume de travail fourni. Récemment, la Chambre de commerce s’est intéressée aux projets de loi déposés devant le Grand Conseil. En isolant ceux provenant du Conseil d’État, on observe une baisse d’un quart (256 contre 353) entre juin 2023 et décembre 2024 par rapport à la période correspondante de la précédente législature. C’est le chiffre le plus bas des trois der-

«Ce collège connaît les travers naturels du Grand Conseil, pas de vision commune, pas de priorité claire.»

Pierre Nicollier
Député PLR au Grand-Conseil.

nières législatures, puisqu’il y a eu 294 projets déposés entre juin 2018 et décembre 2020. Évidemment, un projet, comme «G’Évo-lue» par exemple, sur la refonte des salaires à l’État, en vaut dix, mais...

— **Sept sièges dans le cockpit** En Suisse, les Exécutifs sont pluriels et chacun y joue sa partition. «Comme d’habitude», soupire le député UDC Yves Nidegger. «Il y en a sept dans leurs silos, incapable de communiquer, même quand les questions se recoupent comme la question des taxis partagés entre la mobilité et l’économie», tempête le député LJS Jacques Jeannerat, qui regrette que le peuple ait mis fin à la fonction de président pour la législature, qui «amenait plus de cohérence. Son détenteur était spécifiquement chargé de la transversalité.»

Pour le socialiste Thomas Wenger, c’est la baisse d’impôt de 2024 qui a tout cassé: «Elle provoque des tensions budgétaires qui poussent à travailler en silo, chacun tentant de tirer son épingle du jeu et la gauche à rompre la collégialité plusieurs fois.»

«Le Conseil d’État fonctionne sur la base d’un chacun pour

soi de manière atomisée, note François Baertschi (MCG). Ses membres passent des marchés ponctuels entre eux. Mais personne ne domine, même pas Nathalie Fontanet, contrainte en septembre d’accepter un budget qui n’était pas le sien.»

Avis contraire du PLR Pierre Nicollier: «Ce collège connaît les travers naturels du Grand Conseil, pas de vision commune, pas de priorité claire. S’il faut désigner un leader, ce sera Nathalie Fontanet, qui fait beaucoup pour l’entente commune. C’est grâce à elle que tout le monde se parle. Pour le reste, chacun a sa personnalité, Carole-Anne Kast écrit des règlements, Thierry Apothéloz concerta, Anne Hiltbold travaille à bas bruit, Pierre Maudet fait des annonces.»

Au Cartel intersyndical, la présidente, Geneviève Preti, confie: «Je ne pense pas que le Conseil d’État ait une vision commune, mais plutôt une manière de gérer avec les plus grands dénominateurs communs...Et ils doivent bien avoir de la peine à les chercher. La preuve en est qu’aucune solution n’a été trouvée pour résoudre le trou budgétaire que la majorité de droite a elle-même creusé.» Selon la syndicaliste, c’est aussi parce que les

magistrats de droite se rendent bien compte «que les dépenses doivent être faites si on veut maintenir la qualité des prestations et les investissements nécessaires».

«Sur un point crucial, nuance Sébastien Desfayes, le Conseil d’État a pris ses responsabilités et démontré une unité sans faille: le secours à la Genève internationale.»

— **Le pivot Maudet**

Si le Conseil d’État n’a pas de pilote, il a un pivot. Lors de la précédente législature, le MCG Mauro Poggia pouvait faire basculer les décisions en s’alliant avec les deux PLR et la centriste ou en choisissant les socialistes et la Verte. Pour l’essentiel, il a suivi la droite.

Aujourd’hui, Pierre Maudet occupe ce rôle particulier. «Il fonctionne en échangeant de bons procédés et en obtenant des appuis, note Sébastien Desfayes Ce système de transaction s’applique aussi au Grand Conseil et on verra peu à peu LJS tenter de gagner des voix sur le MCG.» Le magistrat LJS a tranché en faveur de la gauche en février lors du soutien apporté par Genève au projet de fonds climat fédéral, qui passait en vo-

tation. Le mouvement n’est pas passé inaperçu. «Récemment. Pierre Maudet fait pencher la balance en direction des Verts, tonne François Baerstchi. On peut craindre un virage démagogique du gouvernement pour des calculs politiques. Les finances genevoises ont du souci à se faire.»

Ce vote a énervé le PLR, qui voit dans le magistrat et son parti un obstacle à d’énergiques décisions d’économie. À cet égard, le rassemblement de toute la droite derrière la candidature de l’UDC Lionel Dugerdil, lors de la partielle au Conseil d’État de l’automne dernier, était non seulement une offensive contre les Verts, mais aussi une tentative (ratée) de faire un sort au pivot LJS. Le parti de Pierre Maudet ne s’y est pas trompé et n’a pas donné de consigne de vote pour cette élection.

Évidemment, l’arrivée de l’écologiste Nicolas Walder, si elle semble avoir été accueillie avec satisfaction par les magistrats en place – qui ont manifesté discrètement tout l’automne 2025 que leur collègue démissionnaire Antonio Hodgers com-

mençait à les fatiguer – n’a évidemment pas changé l’équilibre politique du collège.

— **Est-ce qu’ils discutent au moins?**

Les élus discutent, oui. Mais avec des séances chargées de centaines de points formels chaque mercredi, il ne faut pas rêver quant à la profondeur des débats. Il existe bien quelques plages de discussions dédiées à la stratégie: les fameuses journées au vert. C’est par exemple dans celles de mars que s’est discutée la nouvelle mouture du budget 2026, dont le pronostic vital est déjà engagé.

Pour s’accorder, la confiance est cruciale. Fin novembre, la ministre des Finances, Nathalie Fontanet, annonce encore un déficit aux comptes de plusieurs centaines de millions, alors qu’il s’avérera excédentaire. La ministre des Finances a-t-elle simulé ce redressement à ses collègues alors que la première mouture du budget 2026 se faisait? Elle jure que non. À gauche, on ne la croit pas: «Les miracles répétés sur les comptes interrogent les conseillers d’État,

insiste Thomas Wenger, les députés comme les partis. Un tel écart sur la réalité des chiffres est catastrophique.»

Carole-Anne Kast est aussi suspectée de cachotteries: «Lors

des dernières séances du Grand Conseil, assure Jacques Jeannerat, la magistrate a refusé de demander le troisième débat sur plusieurs points. Je me suis renseigné auprès de ses collègues: elle ne les avait pas du tout prévenus de la situation!» Contactée, la magistrate dément: «La droite parlementaire a de la peine à croire que le Conseil d’État à majorité de droite ait validé un refus de troisième débat sur leurs projets, mais c’est bien le cas. Je sais que le parlement n’arrive plus du tout à penser en termes de gouvernement collégial, mais ça fonctionne bien comme ça, et pas trop mal d’ailleurs.»

— **L’heure tourne. En fait, elle est passée.** Depuis l’entrée en fonction de Donald Trump, l’économie mondiale et nationale tremble. Faut-il réduire la voilure de l’État? À l’automne 2025, le Conseil

d’État a annoncé qu’il dévoilerait des mesures de redressement structurelles en juin. Logiquement, elles devraient permettre au gouvernement de parler à nouveau d’une seule voix.

Mais le problème est le suivant: si les mesures passent au Grand Conseil, des référendums suivront, repoussant une éventuelle adoption. Comment faire passer un budget en 2027 dans ces circonstances? Pas simple. L’arrivée des élections fédérales avec leur cortège d’alliances délicates à conclure n’allégera pas l’ambiance. Puis ce sera le tour des élections cantonales.

En clair, la messe est dite: «Il reste deux ans de législature et les élections approchent. Les gens vont finir leurs mandats et tirer la couverture à eux», assure Jacques Jeannerat. «Il ne va plus rien se passer jusqu’aux élections, pronostique Sébastien Desfayes. Mais tôt ou tard, vu l’évolution des charges, on se heurtera à un mur.» «Vu l’arrivée de la période électorale, la cohésion du Conseil d’État ne va pas s’améliorer», note Thomas Wenger.